SUBSIDES

La Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Macdonald (Brantford).

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Division de l'ingénieur en chef—dragage: 302. Colombie-Britannique et Yukon, \$386,080.

M. CRUICKSHANK: Je regrette d'avoir été absent, samedi après-midi, lorsque le crédit a été mis à l'étude. L'honorable député de New-Westminster a parlé de dragage et je désire faire miennes toutes ses observations. Dans la région du Fraser, la coupe du bois dans le territoire environnant a changé les conditions. Les eaux viennent à y manquer beaucoup plus tôt qu'il y a quelques années. La drague en service compte de trente à quarante ans; elle est censée suffire aux travaux de tout le fleuve Fraser, y compris la plus belle étendue d'eau fraîche de tout le Canada, à proximité de New-Westminster. Or, elle ne pourrait suffire aux seuls travaux de la région de New-Westminster, encore moins de toute la vallée du Fraser. Les cultivateurs se trouvent sous le coup d'une menace, car le ministère des Travaux publics est incapable de maintenir le chenal ouvert. De plus, les immenses propriétés du National-Canadien courent des dangers, car les inondations risquent à tout moment d'emporter les voies. Si la chose se produit, les habitants de la vallée du Fraser. de la région de New-Westminster et de tout le Canada en subiront de graves inconvénients.

Le Gouvernement a beau dire que cette affaire n'est pas de la compétence des autorités fédérales, il me semble quand même peu raisonnable d'exiger que les autorités locales s'occupent des berges du fleuve et remédient à l'érosion. Il y a quarante ans, on aurait sans doute eu raison de dire qu'il appartient à ces autorités de voir à tout cela, mais les conditions ne sont plus du tout les mêmes et chaque année fait perdre, par l'érosion, des étendues considérables de terrain. La terre et le sable bloquent le chenal. Or le ministère fédéral porte la responsabilité des chenaux de navigation, mais la loi qui l'en a chargé date de plusieurs années et les circonstances ont changé depuis. Si nous avons là tant d'érosion c'est parce qu'on ne tient pas les chenaux ouverts. Dans le Fraser, le sable barre le chenal en maints endroits. Il y a plusieurs années, les bateaux pouvaient y passer ,mais aujourd'hui il suffirait de chausser des bottes de caoutchouc pour y traverser. La chose devrait sauter aux yeux même du ministère des Travaux publics.

Je désire appuyer les observations que l'honorable député de New-Westminster a formulées sur le dragage. La drague actuelle est absolument insuffisante et il est temps que le ministère fédéral la remplace par un outillage moderne. Je crois qu'il y en a une dans le district de Columbia du genre et des dimensions qu'il nous faudrait. Que le ministre n'attende pas que le National-Canadien subisse de lourdes pertes, pour intervenir. Il y a quelques années, la digue de Matsqui s'est brisée; pendant quarante-huit heures, la voie ferrée a été emportée et la ville de Vancouver s'est trouvée isolée. Nous souhaitons tous qu'il n'y ait plus de guerre, mais, supposons que l'accident se fût produit pendant la dernière guerre alors que nous expédiions des approvisionnements en vitesse non seulement aux armées canadiennes et britanniques des côtes du Pacifique, mais aussi aux armées américaines qui, dans cette région, les recevaient presque exclusivement par le National-Canadien, que serait-il arrivé si la digue s'était brisée alors? Il n'y aura peut-être pas d'autre guerre ce dont je doute fort, mais le principe général demeure: que se produira-t-il si la chose arrivait? De plus, la ville de Vancouver et la population de la Colombie-Britannique méritent quelque attention, puisque le port de Vancouver est le seul port de quelque importance sur le Pacifique; s'il se trouvait isolé, les hommes d'affaires de la région en subiraient de graves inconvénients. Mes amis de la Bourse des valeurs de Toronto ont parlé longtemps sur une somme de \$3.20 ou environ en fonction du marché de l'or. Nous avons le droit de parler des quelques industries que nous possédons en Colombie-Britannique; le Gouvernement ne peut certes courir le rique de les voir isolées, privant ainsi nos ouvriers de travail, lorsqu'un peu de dragage suffirait à y parer. Je ne suis pas ingénieur, mais je suis d'avis que la solution du problème, au moins en ce que a trait à l'érosion, réside dans le dragage approprié du chenal.

Malheureusement, je n'ai pas entendu les observations de l'honorable député de Nanaïmo, samedi. Il aurait fait allusion à des ordures qui descendent le fleuve Fraser. Je suis heureux que l'honorable représentant de New-Westminster ait été présent; on peut être assuré que les choses n'en sont pas restées là; le seul temps, que je sache, où l'eau coule vers sa source est lorsque les immondices de l'autre côté remontent le Fraser. Il n'y a point d'ordures qui descendent ce cours d'eau. Ne sachant pas ce qu'a dit l'honorable député, je ne saurais lui répondre, mais je suis convaincu que mon collègue de New-Westminster s'est très bien tiré d'affaire. Toutes les immondices qui peuvent se trouver dans le fleuve Fraser se dirigeraient vers le dépotoir approprié s'ils allaient de l'autre côté du chenal.